

Délibération relative à une décision modificative n° 1 au budget primitif 2020.

Séance du 28/08/2020

Délibération n° 95

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 31

Absents : 9

Votants : 35

- dont « pour » : 35

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 28 août 2020 à 17h00, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 août 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la MJC de Mangajou.

Présents :

AHMED COMBO Papa, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, NOUDJOU Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, RAMA Ahmed, SAID-SOUFFOU Soula, SIKA Ahamada, SOUMAÏLI Mhamadi.

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zaïnati, BOINAIDI Habachia, CHANFI Bibi, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

- ABDALLAH Oidhuati à MOHAMED MROUDJAE Issoufa
- MADI Fatima à AHMED COMBO Papa
- MOHAMED Zaïnaba à BOINA MZE Salim
- ABDOU Fatima à IBRAHIMA Saïd Maarifa.

Absents : ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Fatima, ABDOU COLO Nassuhati, MADI Fatima, BACAR SOILIH Inchati, BOURA Zaounaki Fatima, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, MOHAMED Zaïnaba.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zainabou.

Le conseil communautaire,

Vu la délibération n° 78 du 23/05/2020 portant vote du budget primitif 2020 de la 3CO ;

Considérant que dans le cadre de la délibération n°2019.00264-J, le Conseil Départemental de Mayotte accorde une subvention pour financer les deux projets suivants, menés par la 3CO :

- 1- Marché de proximité de M'Tsangamouji, à raison de 350 000, 00 euros ;
- 2- Sécurisation et viabilisation du site de Soulou, à raison de 450 000, 00 euros.

Ces nouvelles recettes doivent être inscrites dans le Budget Primitif 2020 au même moment que :

- 3- Les fonds de péréquations de ressources communales et intercommunales dont le montant s'élève à 656 209,20 euros.
- 4- Et la reprise dans le BP 2020, des résultats des deux sections du budget primitif 2018 dont les montants s'élèvent à -91 393,09 euros en fonctionnement et 266 559,66 euros en investissement.

DECIDE

De modifier le budget primitif de la Communauté de Communes du Centre-Ouest en passant les écritures comptables suivantes :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
2041412 (204) : Bâtiments et installations - 01 - 059	1 146 376,29	001 (001) : Excédent d'investissement reporté - 01	-91 393,09
2312 (23) : Agencements et aménagements de terrains - 01 - 045	450 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement - 01	887 769,38
		1313 (13) : Départements - 01 - 030	350 000,00
		1313 (13) : Départements - 01 - 045	450 000,00
Total dépenses :	1 596 376,29	Total recettes :	1 596 376,29
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement - 01	887 769,38	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté - 01	266 559,66
6535 (65) : Formation - 01	35 000,00	73223 (73) : Fds de péréquation des ress com et intercom - 01	656 209,72
Total dépenses :	922 769,38	Total recettes :	922 769,38
Total Dépenses	2 519 145,67	Total Recettes	2 519 145,67

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

M. Said Maanrifa IBRAHIMA

